



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fedef@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 22 mai 2018

La Mutuelle Générale

La Mutuelle Générale : les adhérents ont-ils encore leur mot à dire ?

La Mutualité Française va engager une communication sur le sens et les valeurs d'une vraie mutuelle avec 5 réponses simples pour vérifier que sa mutuelle correspond aux valeurs du code de la Mutualité.

L'une des 5 réponses simples nous interpelle : Une vraie mutuelle vous donne le pouvoir de participer à ses décisions. **Zut la Mutuelle Générale ne serait plus une vraie Mutuelle ?**

La CGT s'est plusieurs fois exprimée pour que les adhérents soient consultés sur 2 éléments essentiels de l'identité de la MG :

- ◆ La gestion de régime obligatoire pour la sécurité sociale des fonctionnaires actifs et retraités.
- ◆ La réorganisation du réseau, avec pour conséquence des agences départementales qui deviendront ou sont devenues des points d'accueil avec une ouverture au public largement restreinte (en général 2 demi-journées par semaine)

Sur ces sujets majeurs la Direction de la MG a décidé de passer en force et de ne pas consulter les adhérents ni de demander la tenue d'une AG Exceptionnelle.

Seul le CA s'est prononcé, et ce pratiquement à l'unanimité. Cette presque unanimité ne représente sûrement pas l'avis des adhérents.

Dès la mi-juin, pour tout ce qui est Sécurité Sociale, nous devons donc nous adresser aux Caisses de la CPAM. Le personnel de la MG chargé de la gestion du régime obligatoire sera transféré avec son activité vers

les CPAM de chaque département (230 salariés sont concernés par ce transfert). Et au vu du nombre restreint de personnes qui restera à travailler dans ces points d'accueil de la Mutuelle Générale (parfois une seule personne), nous ne pouvons que nous interroger sur la pérennité et la volonté de maintenir ces points d'accueils ouverts.

Nous craignons un été difficile pour les adhérents et particulièrement les plus anciens, qui depuis toujours ne connaissent que la MG comme interlocuteur. Il est à craindre que l'ensemble des remboursements, sécurité sociale et complémentaire soient plus longs à venir, et que s'il y a dysfonctionnement cela soit extrêmement compliqué de s'y retrouver.

Quand elle est en situation majoritaire La CGT ne cesse d'intervenir, pour le maintien du Réseau avec en retour des éléments positifs. Nous appelons l'ensemble des mutualistes à intervenir dans la gestion de leur mutuelle.

Les évolutions du mouvement mutualiste avec ces regroupements et la concentration de ses acteurs ne cessent d'interpeller la CGT. Cela se fait-il dans l'intérêt des adhérents mutualistes ?

Ou bien dans celui de grands groupes d'assurances capitalistiques qui ne vont pas manquer de s'engouffrer dans la brèche créée à leur intention par les décisionnaires du gouvernement. Ils pourront ainsi mettre à mal les complémentaires santé Mutualiste et demain la sécurité sociale.

Dans ce contexte la MG affiche dans la presse qu'elle est à la recherche d'un partenariat, même non structurant (après l'échec de celui avec Malakoff Mederic).

Certes les règles prudentielles demandées aux entreprises d'assurance ne tiennent pas compte du fait qu'elles soient capitalistes (telle AXA) ou à but non lucratif (comme la MG). Elles sont de plus en plus contraignantes. La volonté étant de regrouper au plus vite des acteurs jugés trop petits pour encore plus accélérer ce phénomène de concentration. Aujourd'hui nous constatons que tout est possible. Nous assistons à des regroupements contre nature, des mutuelles de type 45 se marient avec des assurances de type capitaliste.

Dans cette période où la conception des dirigeants politiques et patronaux est de plus en plus « jupitérienne », la CGT pense que la conception du mouvement mutualiste « un homme, une voix » est de plus en plus moderne. Certaines Mutuelles ou Banques l'ont compris car elles valorisent leur image sur cet aspect de la gouvernance.

Or dans cette période préparatoire à l'AG, certains proposent que les AG de section se tiennent après l'Assemblée Générale Nationale. Nous disons que c'est enfoncer encore un peu plus le clou sur le cercueil de la démocratie.

Lors de cette AG, il est proposé une augmentation de la cotisation statutaire santé de 1,73% pour tous qui viendra en sus de celle dite de rééquilibrage et de celle liée à l'inflation médicale.

Cette proposition augmente la cotisation pour tous les adhérents tout en faisant porter le plus gros de l'effort sur les plus anciens (à titre d'exemple l'augmentation de cotisation santé statutaire sera au global de 5,43% pour les plus de 90 ans).

Le CA de la MG se dit contraint économiquement de répercuter la hausse du forfait hospitalier et patientèle décidé par le gouvernement sur l'ensemble de ses adhérents Mais quand sera t'il demain avec la mise en place des nouvelles mesures du gouvernement Macron. Nous craignons fortement que le reste à charge zéro soit financé par une autre augmentation des cotisations des Mutuelles Santé.

Les désengagements de la sécurité sociale, les dépassements d'honoraires par les médecins, les restes à charge pour les assurés sociaux rendent les mutuelles indispensables pour pouvoir se soigner mais à ce rythme d'augmentation de cotisation, qui pourra se payer une mutuelle ?



L'insécurité sociale et la progression des inégalités sont des facteurs déterminant de la mise en danger de notre démocratie !

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

[Facultatif] Téléphones → [perso]

→ pro

Grade/Classification

Métier

Service/Bureau [nom et adresse]